



Décision 2023 -63

**MARCHE DE TRAVAUX : DEMENAGEMENT DE LA STRUCTURE MULTI-ACCUEIL « LES P'TITS » DANS LES
LOCAUX DE L'ANCIENNE PERCEPTION – 9 LOTS**

AVENANT N°1 AU LOT N°7 : CHAUFFAGE – VENTILATION – CLIMATISATION - PLOMBERIE

Le Maire,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la commande publique (CCP),

Vu la délibération portant délégation de missions complémentaires du Conseil Municipal au Maire en date du 2 juin 2020,

Considérant que par décision n°2023-15 en date du 31 mars 2023, la Ville d'Auchel a attribué et signé un marché de travaux ayant pour objet le déménagement de la structure multi-accueil « Les P'tits » dans les locaux de l'ancienne perception :

- pour un montant de la décomposition du prix global et forfaitaire s'élevant à **198 000 €HT** avec la société **TRIONE CONSTRUCTION** située rue du Général de Mitry à HOUDAIN (62150) pour le **lot n°1 : GROS-ŒUVRE ETENDU,**
- pour un montant de la décomposition du prix global et forfaitaire s'élevant à **57 113 €HT** avec la société **NORD CONCEPT BATIMENT** située 47 rue de Marquillies à LA BASSEE (59480) pour le **lot n°2 : ETANCHEITE – COUVERTURE – BARDAGE,**
- pour un montant de la décomposition du prix global et forfaitaire s'élevant à **114 691 €HT** avec la société **CONSTRU** située 541 rue d'Anhiers à DOUAI (59500) pour le **lot n°3 : MENUISERIES EXTERIEURES,**
- pour un montant de la décomposition du prix global et forfaitaire s'élevant à **55 139,35 €HT** avec la société **E.G.B.A.** située 22 rue de Denain à MARLES LES MINES (62540) pour le **lot n°4 : PLATRERIE,**
- pour un montant de la décomposition du prix global et forfaitaire s'élevant à **40 889,97 €HT** avec la **Société Nouvelle HUNET** située 2 rue du Général de Gaulle à ALLOUAGNE (62157) pour le **lot n°5 : MENUISERIES INTERIEURES,**
- pour un montant de la décomposition du prix global et forfaitaire s'élevant à **141 220,29 €HT** avec la société **MAINTENANCE GENIE CLIMATIQUE** située Rue du Plouviez – Zone Industrielle – à TEMPLEMARS (59175) pour le **lot n°7 : CHAUFFAGE/VENTILATION/CLIMATISATION/PLOMBERIE,**
- pour un montant de la décomposition du prix global et forfaitaire s'élevant à **46 911,60 €HT** avec la société **VERRIER ENERGIE** située 505 rue des Reptins – ZI de Ruitz – à RUITZ (62620) pour le **lot n°8 : ELECTRICITE CFO/cfa,**

Considérant la relance d'une procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R.21231 1° du code de la commande publique, pour les lots 6 et 9 déclarés sans suite au motif d'infructuosité, en l'absence de candidature et d'offre,

Considérant que par décision n°2023-18 du 06 avril 2023, la Ville d'Auchel a attribué et signé ces deux lots aux entreprises suivantes :

- **lot n°6** : la société **LES PEINTURES DU NORD** située 4 rue de Grives – PA les Oiseaux à LENS (62300) pour un montant de la décomposition du prix global et forfaitaire s'élevant à **75 735,51 €HT,**

- **lot n°9** : la société **S.T.P. SERVICES** située rue de la Gare – Parc entreprises Brunehaut à CALONNE RICOUART (62470) pour un montant de la décomposition du prix global et forfaitaire s'élevant à **71 511,00 €HT**,

Considérant que pendant l'exécution du marché, des travaux de modifications de certaines postes sont apparus nécessaires pour le lot n°7 : CHAUFFAGE-VENTILATION-CLIMATISATION-PLOMBERIE, ayant pour objet la suppression de certains équipements sanitaires, et, relatifs à l'ajout, le remplacement et l'adaptation d'appareils sanitaires en remplacement, pour un montant global en moins-value s'élevant à 3 229.46 €HT,

Considérant en conséquence que le montant du marché fixé initialement à **141 220.29 €HT** pour le lot n°7 est diminué de **3 229.46 €HT**, le portant à **137 990.83 €HT** et représentant une diminution de 2.29 % par rapport au montant du marché initial,

Décide de signer dans le cadre du marché de travaux relatif au déménagement de la structure multi-accueil « Les P'tits » dans les locaux de l'ancienne perception à Auchel pour le lot n°7 : CHAUFFAGE – VENTILATION – CLIMATISATION - PLOMBERIE :

- un **avenant n°1** avec la société **MAINTENANCE GENIE CLIMATIQUE** située **Rue du Plouviez – Zone Industrielle – à TEMPLEMARS (59175)** pour un montant **3 229.46 €HT**, portant le nouveau montant du marché à **137 990.83 €HT** et représentant une diminution du montant initial du marché de 2.29 %,

Le Maire de la ville d'Auchel et le comptable public assignataire d'Auchel sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Auchel, le 06/11/2023

*Certifiée exécutoire compte tenu de la
Transmission en sous-préfecture et de
la publication le :06/11/2023*